

CHUZELLES

informations



Janvier – Février 2009

N° 99

Sommaire :

- Page 1 : Le mot du Maire
- Page 2 : Conseil municipal du 28 janvier 2009
- Page 5 : Festival d'humour de Vienne 2009, du 11 au 28 mars 2009.
- Page 6 : Commission affaires scolaires et périscolaires
- Page 7 : Commission communale d'action sociale
- Page 8 : Intercommunalité
- Page 9 : Le saviez-vous ?
- Page 10 : Pèle mèle
- Page 12 : La vie associative chuzelloise
- Page 15 : C.F.A.L. : Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise

Le mot du maire

C'est avec soulagement que nous avons appris lors du dernier comité de pilotage du CFAL, que le fuseau « Sévenne », impactant fortement notre commune a été abandonné. Je remercie l'ensemble des personnes et associations, notamment Vigilance et Sévenne Environnement qui se sont mobilisées à nos côtés contre ce projet, dans notre vallée. Même si maintenant nous sommes moins concernés, nous resterons vigilants et suivrons avec attention le devenir de ce projet.

Depuis début mars, deux nouveaux agents ont intégré les services municipaux :

- Mr Loïc AUBRY, notre nouveau policier municipal, qui partagera son temps entre les communes de Chuzelles et de Seyssuel
- Mr Claude GONNET, qui a rejoint les services techniques en remplacement de Gratien POINGT. Gratien POINGT prendra sa retraite fin mars. Je le remercie du travail effectué au cours de ses nombreuses années au service de la commune et lui souhaite une longue retraite.

Cette année, Chuzelles a accueilli dans le cadre du festival de l'humour de Vienne, Souria ADELE. Une fois encore, les Chuzellois sont venus nombreux au Mille Club, transformé en cabaret pour l'occasion. Le spectacle qui a mis à contribution le public, a été très apprécié. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour ce festival maintenant incontournable.

Marielle MOREL



Vue panoramique du village de Chuzelles – mars 2009

Responsable de publication :
M.MOREL

Comité de Rédaction :
R.ALIX ; C.BOREL ; L.BUTHION ;
A. LE GOUGUEC ; JM LUCAS ;
G TOURNIER.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2009.

L'an deux mil neuf, le vingt huit janvier, le conseil municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Marielle MOREL Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 janvier 2009

PRESENTS : Mme MOREL Marielle, Maire, R. ALIX, P. ALLARD, C. BOREL, L. BUTHION, MT. CARRET, C. COURNOT, B. DECHASSE, G. GONIN, O. HIRSCH, H. JANIN, A. LE GOUGUEC, F. LE BOEDEEC, JL LESCOT, JM. LUCAS, MT. ODRAT, G. TOURNIER, A. TRUCHET.

EXCUSE : G. GAVIOT-BLANC donne pouvoir à M. MOREL

SECRETAIRE : L. BUTHION

Madame le Maire ouvre la séance et souhaite un prompt rétablissement à Monsieur Gilles GAVIOT-BLANC dont l'état de santé s'améliore régulièrement.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2008 :

Aucune observation n'étant formulée, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

◆ DELIBERATION N°01 : ECLAIRAGE DU TERRAIN DE SPORT :

Madame le Maire rappelle aux membres présents que la consultation relative aux travaux de réfection complète de l'éclairage du terrain de sport a été lancée. Ce projet est une priorité pour la municipalité car le système existant ne permet plus de maintenir les cours d'entraînement avec le niveau de sécurité requis. Le futur éclairage sera conforme pour un terrain de type « entraînement » pouvant à terme être facilement étendu à une option E5 (1^{er} niveau d'homologation district).

Le montant estimatif des travaux s'élève à environ 60 000 € HT.

Madame le Maire propose de solliciter l'octroi de subventions auprès de différents organismes (Conseil Général, SE.38, etc...) pour procéder à la réalisation de cette opération.

Après diverses explications, les membres présents donnent, à l'unanimité, tout pouvoir à Madame le Maire pour solliciter ces aides et effectuer toutes les démarches administratives et comptables se rapportant à ce dossier.

◆ DELIBERATION N°02 : CONSTRUCTION D'UN BATIMENT TECHNIQUE :

Madame le Maire rappelle aux membres présents le projet de construction d'un bâtiment technique prévu lors de l'élaboration du budget primitif 2009. Les locaux existants sont devenus trop exigus, aussi bien pour effectuer de travaux de bricolage que pour le stockage du matériel et de divers outils. Cette construction est donc une nécessité. Suite à la consultation et au choix d'un architecte pour les études, les premières ébauches de plan ont été présentées. Le coût estimatif du projet s'élève à environ 300 000 €, hors frais d'honoraires et divers.

Madame le Maire explique aux membres présents que ce projet ne pourra bénéficier de subvention de la part du Conseil Général, mais la commune sollicitera néanmoins tout organisme susceptible d'apporter une aide financière.

Après diverses explications, les membres présents donnent, à l'unanimité, tout pouvoir à Madame le Maire pour solliciter des subventions auprès de divers organismes.

◆ DELIBERATION N°03 : AVIS SUR CONTOURNEMENT FERROVAIRE DE L'AGGLOMERATION LYONNAISE (CFAL) :

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que les municipalités doivent se prononcer sur le dossier de consultation du CFAL. La délibération incluant toutes les observations communales doivent parvenir au plus tard le 15 février 2009 afin que le COPIL (Comité de Pilotage), présidé par le Préfet de Région, puisse adresser l'ensemble des éléments aux ministres concernés.

Délibération : En vu d'un projet ambitieux de rééquilibrage du transport des marchandises, le mode ferroviaire et le mode fluvial sont des alternatives à développer au détriment du transport routier. Dans cette optique plus qu'un « évitement » du nœud ferroviaire lyonnais, c'est d'un véritable contournement totalement dédié au fret qui est nécessaire. Compte tenu des évolutions prévisibles de l'agglomération lyonnaise dans les années futures, ce contournement doit impérativement relier Ambérieu-en-Bugey au nord à la plateforme multimodal de Salaise-sur-Sanne au Sud. Ainsi tous les tracés aboutissant en amont de cette plateforme ne sont pas pertinents. La délibération de PARFER à laquelle nous nous associons l'illustre parfaitement.

Concernant plus précisément le fuseau « Sévenne », fuseau faisant partie des 7 fuseaux étudiés par R.F.F., l'ensemble des communes de la vallée de la Sévenne (St Just Chaleyssin, Villette-de-Vienne, Serpaize, Seyssuel et Chuzelles) soutenue par les associations Vigilance et Sévenne Environnement, ont rédigé un avis commun :

► Avis des Mairies et associations de protection de l'environnement de la vallée de la Sévenne sur le projet de CFAL zone sud

Dans le cadre d'un vaste projet de transport des marchandises par le mode ferroviaire en Europe et en France, il est envisagé des modifications des infrastructures dont le **contournement de Lyon**. Ce dernier est un maillon prioritaire sur l'axe nord sud appelé également la **magistrale eco-fret**.

Le tracé de la zone nord est défini, notre avis concerne les tracés à l'étude dans la zone sud, d'après le dossier fourni par RFF au Préfet de Région pour avis du COPIL.

1) Nous sommes particulièrement sensibles aux nuisances liées au transport routier qui est de plus en plus important mais nous pensons qu'un vrai CFAL participant à la magistrale eco-fret reliant Ambérieu-en-Bugey à Salaise-sur-Sanne doit être un vrai projet d'avenir, il faut prendre en compte l'extension future de l'agglomération lyonnaise (mégapole allant de Lyon à Roussillon).

Il est évident que nous sommes favorables aux transports ferroviaires mais le transport fluvial ne doit pas être écarté : Salaise-sur-Sanne est amené à être un grand centre multimodal (ferroviaire, routier et fluvial), port avancé de Marseille / Fos-sur-Mer.

2) La Directive Territoriale d'Aménagement de l'aire métropolitaine lyonnaise (approuvée le 9 janvier 2007) prévoit un réseau d'espaces naturels et agricoles majeurs dans lesquels des cœurs verts, **dont font partie les balmes viennoises**, doivent être respectés : « Dans les cœurs verts, le maintien des unités paysagères et celui des continuités biologiques sont fondamentaux ».

3) **La vallée de la Sévenne, qui fait partie des cœurs verts de cette DTA** est une vallée bocagère étroite et fréquemment inondée (zone sinistrée le 4 septembre 2008) voir les déclarations de catastrophes naturelles DDAF isère :

- Etant inondable, sa topographie impose à l'éventuel tracé un passage à flanc de coteau.
- Etant étroite les nuisances sonores sur les coteaux, où se trouvent la plupart des habitations, seront par réverbération fortement accentuées.

► Avis de la commune de Chuzelles

La commune souhaite un réel contournement du fret ferroviaire de l'agglomération lyonnaise évitant les zones urbanisées et à fort potentiel de développement que constitue le triangle St-Fons, Vienne et St Pierre de Chandieu.

La réalisation de ce projet, tel que proposé par R.F.F., prendra environ 15 ans. Dans 15 ans, l'agglomération lyonnaise s'étendra jusqu'à Vienne, le CFAL ne répondra donc plus aux raisons de sa création : Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise.

Si le tracé de la Sévenne était pris en compte tel que décrit au dossier présenté à la consultation, l'impact majeur sur le territoire communal concernerait la population. Au vu de sa géomorphologie, le train passerait en flanc de coteau face à un coteau urbanisé. Les bruits se répercuteraient, d'autant plus amplifiés par l'effet de déflagration dû au souffle d'air provoqué par l'entrée du train dans le tunnel et du tracé « en viaduc ou talus » nécessaire pour la traversée de la RD.123 et de la Sévenne. L'ensemble du village serait directement impacté et serait coupé en deux dans une zone fortement urbanisée.

Les impacts sur le territoire seront également sensibles pour le secteur agricole puisque le tracé proposé couperait les terres cultivées et de qualité dans leur grande longueur, perturbant grandement ensuite les bassins versants déjà bien difficiles à réguler à chaque période pluvieuse comme nous le vivons de plus en plus actuellement. Il ne faut pas oublier la traversée de

zones inondables qui ont conduit encore récemment à une reconnaissance de catastrophe naturelle.

Chuzelles est particulièrement sensible à la protection de l'environnement compte tenu de la vallée de la Sévenne qui fait partie du cœur vert de la DTA. Outre le fait de dénaturiser les sites, le tracé prévoit la traversée de zones humides, protégées pour leur biodiversité, de zones de sources provoquant inévitablement des modifications du réseau hydrologique.

La commune de Chuzelles est également sensible aux impératifs de sécurité compte tenu notamment de la zone SEVESO limitrophe à son territoire.

La commune de Chuzelles demande l'application de la loi LOTI qui vise à améliorer la prise en compte des impératifs de sécurité et de protection de l'environnement.

Le conseil municipal de Chuzelles souhaite un projet impactant au minimum les populations présentes sur le secteur choisi que ce soit d'un point de vue des nuisances sonores, vibratoires, visuelles et surtout pour minimiser les risques liés aux transports de matières dangereuses.

Dans une perspective d'avenir, les arguments développés précédemment se traduisent par notre préférence pour un tracé le plus à l'est de notre département.

Les membres présents émettent un avis favorable 18 voix POUR et 1 ABSTENTION (C. BOREL).

◆ DELIBERATION N°04 : AVENANT N°1 - SHCB

Madame le Maire informe les membres présents que la Société SHCB a fait part à la commune qu'à compter du 1^{er} septembre 2008 le tarif de leurs prestations de préparation de repas en liaison froide avait augmenté. En effet, ce dernier a été calculé sur la formule de révision des prix suivante :

- Prix en vigueur le jour de la signature du contrat X {(dernier indice publié de l'indice mensuel des produits alimentaires / valeur connue du même indice de l'année précédente X 0.5) + (coût de main d'œuvre / valeur connue du même indice de l'année précédente X 0.5)}.

Les membres présents, à l'unanimité, émettent un avis favorable

◆ DELIBERATION N°05 : CREATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE :

Madame le Maire informe les membres présents de l'état d'avancement de recrutement de personnel afin de pourvoir au remplacement d'un agent qui fait valoir ses droits à la retraite à compter du mois de mars 2009. La commune privilégiant un poste d'agent de maîtrise, il convient de créer le poste correspondant à ce grade. Après plusieurs entrevues, le choix se porterait sur un agent occupant actuellement ce poste dans une autre collectivité locale.

Madame le Maire demande donc aux membres présents de se prononcer sur cette création de poste d'agent de maîtrise.

Après diverses explications, le conseil municipal, émet un avis favorable à cette création de poste à compter du 1^{er} mars 2009 par 18 voix POUR et 1 ABSTENTION (C. BOREL).

◆ DELIBERATION N°06 : MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°45 du 14 OCTOBRE 2008 : TRAVAUX ABEREAU, CONVENTION DE DENEIGEMENT, REGLEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE, ETUDES HYDRAUDIQUES.

Madame le Maire informe les membres présents que la délibération n°45 du 14 octobre 2008 a fait l'objet d'observations de la part du contrôle de légalité quant au vote d'une délégation au Maire. Il y a donc lieu de prendre en considération les remarques et d'autoriser le Maire à signer les conventions et règlements suivants :

- les autorisations de travaux pour l'Abereau avec les propriétaires riverains.
- les études confiées au Syndicat des 4 Vallées pour les bassins versants du Moulin, de la RN.7, de l'Abereau.
- le déneigement : actuellement, la commune n'a plus de prestataire pour assurer ce service, un contact a été engagé, un terrain d'entente devrait aboutir pour la signature d'une convention.
- les modifications au règlement de la bibliothèque :
 - . changement d'horaires : lundi, mercredi et vendredi de 16h30 à 19h00
 - . gratuité des tarifs pour les jeunes chuzellois jusqu'à 18 ans.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité et autorise Madame le Maire à signer les conventions et règlements précités.

◆ COMPTE-RENDUS DIVERS SYNDICATS ET COMMISSIONS DIVERSES :

➤ Communauté d'Agglomération du Pays Viennois :

- Commission « environnement » : G. GONIN : Un point est fait sur les divers dossiers en cours :
 - . la CAPV a obtenu le label « QUALITRI », pour la qualité en matière de tri, 3 autres communes en Isère ont obtenu ce label et 43 sur toute la France.
 - . bacs jaunes : la mise en place de ce tri sur toutes les communes de la CAPV est reportée en raison de son coût. Seule la ville de Vienne en sera pourvue en cours d'année.
 - . objectifs 2009 : augmenter le taux de valorisation des déchets, sensibiliser les enfants dans l'habitat sur le tri sélectif, inciter les populations au tri sélectif.
- Commission « habitat » : MT. ODRAT : lors de la dernière réunion, un bilan a été dressé sur les logements sociaux, les gens du voyage à Chasse-sur-Rhône, et la réfection du quartier des Barbières également à Chasse-sur-Rhône.
- Festival d'Humour : MT. CARRET : Il est rappelé qu'un spectacle « Souria Adel » aura lieu à Chuzelles le 11 mars 2009 à 20h30, des tickets sont en vente en Mairie, à la Bibliothèque et à la MJC de Vienne. La réunion du 29 janvier, présentera les artistes participant à ce festival. Un « point presse » pour le lancement du spectacle sur Chuzelles est prévu le 23 février à 18h30 en Mairie.

➤ Commissions communales :

Travaux : G. GONIN

. Abereau : la commune a reçu ce 28 janvier l'autorisation de la DDAF de commencer les travaux.

Bâtiments : H. JANIN .

- . Enfouissement ligne HTA : ERDF a entrepris des travaux d'enfouissement d'un câble HTA reliant Vienne à Communay. Les travaux ont débuté le 27 janvier 2009 et sont réalisés par l'entreprise CEGELEC.
- . Construction d'un bâtiment technique : l'architecte viendra présenter son avant-projet pour le permis de construire le 04 février à 17h30.
- . Eglise : les travaux de zinguerie de la toiture sont terminés, la porte de la sacristie sera changée prochainement.
- . Mille Club : un cambriolage a été commis dans la nuit du 24 au 25 janvier; la serrure a été cassée et le réfrigérateur mis à l'extérieur du bâtiment, une plainte a été déposée en gendarmerie.

◆ DIVERS :

Organisation de la vogue 2009 : M. MOREL : cette dernière aura lieu du 20 au 24 mai 2009. La municipalité souhaite qu'elle soit localisée sur le parking du Mille Club. Les commissions « Associations et bâtiments » sont chargées de prendre contact avec les forains pour organiser au mieux cette manifestation.

Organisation des élections européennes du 06 juin 2009 : M. MOREL : les élections européennes auront lieu le 07 juin 2009. Il y a lieu de commencer à prévoir l'organisation. Madame le Maire souhaite associer à ces élections les chuzellois désireux de tenir un bureau de vote, un article paraîtra dans le prochain bulletin municipal pour un informer les chuzellois.

Présentation de l'opération « maison à 15 € par jour » : P. ALLARD : Ce dispositif existe depuis le début de l'année 2008 et se terminera fin 2009. Une réflexion a été engagée pour orienter la commune sur la décision à prendre. Après discussion, le conseil municipal décide de ne pas s'associer à ce dispositif. Les membres de la commission « affaires sociales » reste à disposition pour toute information à ce sujet.

Taxe habitation, abattement de 10 % sur la valeur locative pour les personnes atteintes d'un handicap : P. ALLARD

Depuis le 1^{er} janvier 2009, les collectivités locales peuvent, au titre de la taxe d'habitation, consentir aux personnes handicapées ou aux personnes qui les hébergent un abattement de 10 % de la valeur locative moyenne des habitants de la commune. Après discussion, le conseil municipal est favorable pour instaurer cet abattement, la commission « affaires sociales » est chargée de la mise en place de cette mesure et donner toutes informations à ce sujet.

Policier municipal : M. AUBRY est actuellement en poste à la Mairie de Seyssuel, à compter du 22 février il partagera son temps de travail entre les communes de Seyssuel et Chuzelles.

Grève du 29 janvier : le personnel enseignant a fait savoir que les cours seraient assurés normalement.

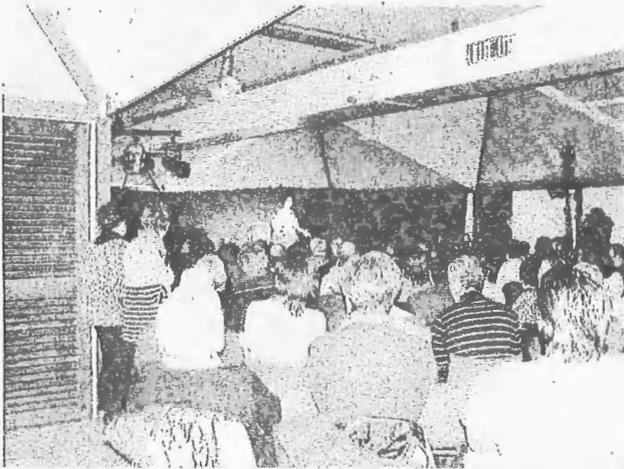
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H20

Le Maire
M. MOREL.



FESTIVAL D'HUMOUR DE VIENNE 2009
du 11 au 28 mars 2009

SOIREE DU 11 MARS 2009 : SOURIA ADELE :



Mercredi 11 mars, le Mille Club avait fait salle comble pour accueillir Souria ADELE.

Dans son spectacle, Marie-Thérèse BARNABE, « tété » de Souria ADELE, a exposé les difficultés d'intégration d'une jeune noire, originaire des DOM-TOM, dans la France dite « hexagonale ». Sous couvert d'humour, l'égalité des Hommes, l'intégration scolaire, la reconnaissance des cultures, le mariage, l'acceptation de l'Autre ou des thèmes plus légers tels que la cuisine, conserver son ou ses maris, donnent une leçon d'humilité aux spectateurs hilares. Nous reprendrons les termes d' Aimé Césaire pour résumer le spectacle : « Le crayon de Dieu lui-même n'est pas sans gomme. ».

Il nous reste à dire :

« Est-ce que la cour dort ? Non la cour ne dort pas.

Yé krik ! Yé krak !

Yé mistigri ! Yé mistigra ! »

... et le conte continue.

PROGRAMMATION :

Date	Spectacle	Lieu
Mardi 17 Mars	Hassan	Eyzin-Pinet
Mercredi 18 Mars	Sophia Aram	Pont Evêque
Jeu di 19 Mars	Tex	Condrieu
Vendredi 20 Mars	Mission Impro-Cible Chorale St Fulbert	Chasse Sur Rhône
Samedi 21 Mars	Trinidad	Vienne
Lundi 23 Mars	Régis Mailhot	Les Côtes D'Are y
Mardi 24 Mars	Les Cocottes	Seyssuel
Mercredi 25 Mars	Bernard Azimuth	Serpaize
Jeu di 26 Mars	Régis Mailhot	Primarette
Vendredi 27 Mars	Laurent Violet	Jardin
Samedi 28 Mars	Thomas Vdb Manu Pratt	Vienne



COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

CARNAVAL – MARDI GRAS – ECOLES DE CHUZELLES



L'esprit de Monsieur Carnaval était au rendez-vous ce 6 février 2009 : cortèges de clowns, princesses, chevaliers, spidemen, infirmières et autres personnages imaginaires ont rythmé la fête. Une fois la mascarade donnée, les enfants ont dégusté des crêpes confectionnées par leurs parents.



DATES DES INSCRIPTIONS : ECOLE MATERNELLE DE CHUZELLES

Pour les enfants nés en 2006-2005-2004

(Pour les enfants déjà scolarisés dans l'école, l'inscription est renouvelée automatiquement.)

Les inscriptions se feront sur rendez-vous à partir de 17 heures tous les jours de la semaine jusqu'à fin avril 2009. Tél : 04 74 57 06 30.

Se présenter avec :

- Le livret de famille
- Un certificat de domicile (délivré par la mairie) ou une facture d'électricité, d'eau ou autre
- Un certificat médical (pour une première scolarisation)
- Le carnet de santé
- Présence de l'enfant obligatoire

RESTAURANT SCOLAIRE : DIETETIQUE POUR LES ENFANTS

Les menus élaborés par la société SHCB, sont fondés sur la variété et les saisons. La Gaule est à l'honneur sur l'année scolaire 2007/2008. Faire découvrir aux papilles des élèves des goûts inconnus ou à découvrir de nouveau

Le service est adapté et diététique :

- Viande : viande bouchère d'origine française (exclusion des abats)
- Fraîcheur : le délai fabrication / consommation des plats est de 24 heures sauf lundis et jours fériés
- Pâtisseries, quiches et pizzas « maison »
- Pas de produits transgéniques
- Prise en compte des spécificités médicales et culturelles (allergies, régime végétarien ou végétalien, repas sans porc...).

OPERATION HALTE AU BRUIT : CANTINE SCOLAIRE

Une mesure de bruit sera réalisée au restaurant scolaire au cours du prochain trimestre, afin de s'assurer que les enfants prennent leur repas dans une ambiance sonore adaptée aux règles de santé.



COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

Nous sommes tous concernés...

Plusieurs d'entre nous, ont, un jour ou l'autre, eu connaissance d'un problème rencontré par une personne, un ami, un voisin et ont été confrontés à ce moment à la difficulté d'intervention. Comment réagir ? Comment apporter son soutien ? Comment trouver une solution et soulager la personne en détresse ?

Il suffit parfois de peu chose pour aider ou reconforter une personne en difficulté, mais faut-il encore le faire...ou informer de la situation toute personne ou service pouvant intervenir. La C.C.A.S. peut servir de relais dans ce cas là.

Restons vigilants et attentionnés : Comportons nous en citoyens, adaptons nous à la situation, agissons en toute civilité et discrétion, qu'il s'agisse d'une difficulté passagère ou non, qu'elle soit matérielle, physique ou morale.

TELE-ALARME

A qui s'adresse le service ? A toute personne qui le souhaite, en particulier aux personnes âgées, isolées, handicapées ou atteintes de maladies chroniques...

Le nombre croissant de chuzellois bénéficiant du service "télé-alarme" prouve l'utilité du service et la confiance que lui accordent les abonnés et bénéficiaires du réseau.

L'installation est rapide et sans contrainte, pour un coût de 31€/ mois (prise en charge d'une partie du montant pour les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisées d'Autonomie)

Renseignements en mairie.

SERVICES A DOMICILE

- **ADMR LE VILLAGE 38200 VILLETTE DE VIENNE tél. 04 74 57 91 31).**

Cette association propose de l'aide à domicile (tâches ménagères, repas), accompagnement.

- **AGE D'OR SERVICES 133 Montée Magnat, 38780 PONT EVEQUE tél : 04 74 59 62 43**

Cette société propose de l'aide à domicile, de l'accompagnement au bras ou en véhicule, des travaux de jardinage ou de bricolage et la livraison à domicile (courses, repas, médicaments)

- **LE WHEELING RNT les Pins 38200 CHUZELLES tél 04 74 53 25 64 lewheeling@orange.fr**

Depuis plusieurs mois, le restaurant, met à votre disposition ses services afin de préparer et de livrer des repas à domicile

CONTACTS

Mme JURDIC assistante de secteur

tél : 04 78 73 00 10

Mme LAMURE délégué A D M R Chuzelles

tél : 04 74 57 92 83

Mr ALLARD délégué télé-alarme :

Adjoint affaires sociales / Commission C.C.A. S

tél : 04 74 57 90 91

REPAS DES AINES – 1^{ER} MARS 2009.



Anciens, séniors, aînés, autant de qualificatifs définissant nos parents ou les amis de nos parents, qui symbolisent l'expérience.

Environ 120 d'entre eux ont participé au repas annuel organisé par la commune.

Cette journée conviviale a été pour chacun l'occasion d'échanges autour d'un repas fort apprécié.

C.A.P.V. : « Les Recyclades » - 1^{er} au 7 avril 2009.



Plus d'amis pour le tri

La communauté d'agglomération du pays viennois, créée en 2002, est présente par le biais de ses services dans le quotidien de la population du territoire.

En collaboration étroite avec les 18 communes adhérentes, la communauté d'agglomération intervient dans de multiples secteurs d'activités, qu'il s'agisse de petite enfance, d'habitat, de voirie, de transports, de développement économique ou encore d'environnement. C'est ce thème qui sera mis à l'honneur dans quelques semaines, du 1^{er} au 7 avril, par l'opération « les Recyclades » à laquelle la communauté d'agglomération a choisi de participer activement.

« Les Recyclades », opération nationale de sensibilisation au tri et au recyclage des emballages se déroulera du 1^{er} au 7 avril en France.

Toutes les collectivités sont invitées à participer à cet événement en organisant sur leur territoire des actions visant à saluer les citoyens pour leur effort de tri. « Les recyclades » sont aussi l'occasion de sensibiliser les plus hésitants et à leur apporter les informations nécessaires pour les aider à devenir des trieurs.

C'est dans cet état d'esprit que la communauté d'agglomération a choisi de s'engager dans cette quatrième édition « des recyclades » qui a pour thème cette année « Plus d'amis pour le tri ». Les actions qui seront mises en place par le service environnement de la CAPV viseront à valoriser et à accroître la communauté des trieurs...

L'ensemble de la population est concernée par cette opération. En effet, le recyclage fonctionne grâce à la chaîne humaine formées par les citoyens trieurs, les collectivités, les entreprises, les recycleurs.

C'est pourquoi, **les ambassadrices du tri iront pendant 15 jours à la rencontre de la population.**

Du 23 au 27 mars, dans les déchèteries et aux points d'apports volontaires du pays viennois, des « opérations cadeaux » seront menées afin de remercier le trieur directement lorsque celui-ci effectue le geste du tri....

Du 1^{er} au 7 avril, l'équipe du service environnement animera un stand sur plusieurs sites du territoire. Ce stand un peu particulier proposera à la population de se faire photographier et de signer la charte « Moi aussi, je trie »... Eco Emballages pourra ainsi comptabiliser le nombre de signataires de la charte au niveau national.

En complément de cette campagne de sensibilisation au tri, les ambassadrices du service environnement de la communauté développeront auprès de la population les arguments du « mieux consommer ». Par des gestes quotidiens, la consommation de chacun peut être réduite. Le mieux consommer consiste à effectuer les bons choix : emballages, conditionnement... au moment de l'achat. Le mieux consommer, c'est aussi consommer moins cher et faire des économies. Ces économies peuvent être immédiates au moment de l'achat, ce qui en ces temps de crise, est capital. Mais ce sont aussi des économies que l'ensemble de la collectivité effectue sur la collecte et le traitement des déchets.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Chauffage : une prime à la cuve de 200 euros :

Le ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi a confirmé, dans un communiqué de presse du lundi 8 septembre 2008, le versement d'une prime à la cuve d'un montant de 200 euros, pour l'hiver 2008/2009.

Cette aide exceptionnelle est réservée aux ménages non imposables à l'impôt sur le revenu ayant reçu une facture de fioul entre le 1^{er} juillet 2008 et le 31 mars 2009 (une seule aide par ménage sera accordée sur cette période pour des achats de fioul concernant la résidence principale). Afin d'en bénéficier, les ménages devront envoyer avant le 30 avril 2009, aux trésoreries :

- ♣ Le formulaire de demande de l'aide à la cuve
- ♣ L'avis de non imposition délivré par l'administration fiscale.

Pour les logements individuels :

- ♣ Une copie de la facture justifiant de l'achat ou de la livraison de fioul domestique, d'un montant minimum de 200 euros, établie au cours de la période comprise entre le 1^{er} juillet 2008 et le 31 mars 2009.

Pour les logements collectifs :

- ♣ Un certificat du bailleur ou du gestionnaire de l'immeuble attestant du mode de chauffage au fioul.

Vous trouverez, en Mairie, le formulaire de demande de l'aide à la cuve.

Calculer le montant de votre impôt sur le revenu en 2009 :

Le ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique propose de calculer en ligne, par l'intermédiaire d'un simulateur, le montant de l'impôt sur le revenu à payer en 2009.

Deux modules de calcul, ayant intégré le nouveau barème de l'impôt sur le revenu pour 2009, sont disponibles :

- ♣ Simplifié : pour ceux qui déclarent des salaires ou des pensions déduits des charges courantes comme les pensions alimentaires, les frais de garde d'enfants, les dons aux œuvres ;
- ♣ Complet : pour ceux qui déclarent des revenus d'activité commerciale, libérale, agricole, des investissements dans les départements d'outre mer...

Le simulateur actuellement mis à disposition intègre la quasi-totalité des mesures fiscales nouvelles pour 2009 et garantit, sauf cas très particuliers, un calcul exact de l'impôt sur le revenu...

S'informer sur www.calcul-impot-revenu-2009.fr.

Délais de dépôt des déclarations d'impôts sur le revenu :

Pour les déclarations papier et pour la validation par téléphone : 27 avril 2009.

Pour la déclaration en ligne : 11 juin 2009.



PÊLE MÊLE

Mairie - 38200 CHUZELLES

Tél. : 04 74 57 90 97 Fax : 04 74 57 43 08

e-mail : mairie-chuzelles@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-chuzelles.fr

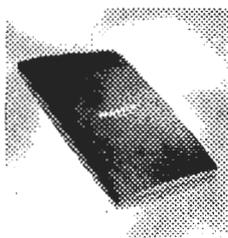
Horaires d'ouverture au public :

Mardi et jeudi : 8h30 - 11h30

Mercredi : 10h00 - 11h30

Vendredi : 16h00 - 19h00

Passeport et Carte Nationale d'Identité. : NOUVEAUX TARIFS



Pour l'obtention d'un **passport**, le droit exigible est de :

- ♣ 88 € pour une personne majeure
- ♣ 44 € pour une personne mineure de quinze ans et plus
- ♣ 19 € pour un mineur de moins de quinze ans

Le **renouvellement** d'un **passport** est gratuit (sous certaines conditions) en cas de modification d'état civil, changement d'adresse, pages de visa toutes utilisées, ou erreur imputable à l'administration

La **délivrance** de la **Carte Nationale d'Identité** est gratuite. Toutefois, en cas de demande de renouvellement (quel qu'en soit le motif), un droit de timbre de 25 € sera exigé si la carte précédente n'est pas présentée lors de la demande.

Organisation des élections européennes de juin 2009



Les élections européennes auront lieu le 07 juin 2009.

Madame le Maire souhaite associer à ces élections les Chuzellois désireux de tenir un bureau de vote.

A cet effet, vous pouvez vous faire connaître en Mairie où une liste des personnes désirant tenir une permanence sera établie.

Enfouissement des lignes EDF sur la RN7



Les travaux d'enfouissement des lignes de 20 000 volts ont commencé aux portes de Bon Accueil et devraient se terminer fin Mars par le tronçon des Pins pour ce qui concerne la commune de Chuzelles.

Malgré la proximité des habitations sur certaines portions, aucun problème n'a été rapporté.

Job d'été

	<p>Comme chaque année, la mairie propose à ses jeunes concitoyens majeurs des postes pour les mois de juillet ou août d'une durée de 1 mois:</p> <ul style="list-style-type: none">- un poste pour le service administratif- un poste pour le service technique <p>Vous pouvez vous présenter à la mairie aux heures d'ouverture pour déposer votre candidature.</p>
---	---

Nouvelle immatriculation

 <p>DERNIERE MINUTE</p>	<p>Les dates de mise en place du nouveau système d'immatriculation automobile ont été reportées :</p> <ul style="list-style-type: none">- à partir du 15 avril 2009 pour les achats de véhicules neuf et la reprise des immatriculations des cyclomoteurs- A partir du 15 juin 2009 pour les achats de véhicules d'occasions
---	---

Marcher pour les autres

	<p>L'association des Paralysés de France (A.P.F.) vous propose sa "Randonnée de Printemps" dans les bois de Reventin Vaugris DIMANCHE 26 AVRIL 2009. 4 circuits seront proposés : 7, 13, 17 et 25 km avec collation sur le parcours. Inscription et départ dès 8 heures à la salle d'animation rurale de Reventin Vaugris.</p> <p>Renseignement : APF VIENNE : 04.74.53.11.32 – 06.21.22.37.31</p>
--	--

Santé

	<p>La légionellose ! Quels risques ? Quelle prévention ?</p> <p>Une plaquette d'information vous renseigne sur ce problème de santé publique de premier plan. Elle est à votre disposition en mairie</p>
---	---

Mais quelle tique vous pique ?

<p>Avec la venue du printemps, cet insecte ressort le bout de son nez. A peine grosse comme un petit pois, avec huit pattes, elle ressemble à une petite araignée souffrant d'aérophagie, mais méfiez-vous ! Elle pique, s'accroche et peut vous inoculer la maladie de Lyme. *</p> <p>Quelle conduite à tenir :</p> <ul style="list-style-type: none">- S'inspecter minutieusement après chaque sortie- Retirer la tique le plus rapidement possible- S'appliquer des répulsifs contre les insectes sur la peau ou les vêtements (attention aux contre-indications)- En cas d'apparition des premiers symptômes, consulter votre médecin de référence <p>Attention, elle revient en automne...</p> <p>* Maladie affectant le système nerveux, les articulations ou la peau.</p>



La vie associative Chuzelloise

Liste des manifestations prévues sur la commune pour les semaines à venir :

DATE	MANIFESTATION	HORAIRE	LIEU
VENDREDI 20 MARS	ASSEMBLEE GENERALE VIGILANCE	20 H 30	POLETIERES
SAMEDI 28 MARS	CARAMENTRAN SOU DES ECOLES et COMITE DES FETES	10 H 30	MILLE CLUB
VENDREDI 3 AVRIL	CONCERT CHORALE « LA CLE DES CHANTS »	20 H 30	EGLISE
VENDREDI 24 AVRIL	ASSEMBLEE GENERALE COMITE DES FETES	20 H 30	POLETIERES
JEUDI 30 AVRIL	MARCHE DE NUIT AFR	20 H 00	MILLE CLUB
DU VENDREDI 1 ^{ER} AU DIMANCHE 3 MAI	TOURNOI DE FOOTBALL FOOTBALL CLUB SEVENNE	JOURNEES	STADE
SAMEDI 2 MAI	EXPOSITION	14 H - 18 H	MILLE CLUB
DIMANCHE 3 MAI	ARTS ET LOISIRS A GOGO	10 H - 18 H	MILLE CLUB
SAMEDI 9 MAI	BALL TRAP	13H - 21H	COTE RENARD
DIMANCHE 10 MAI	ACCA	9H - 21H	COTE RENARD
VENDREDI 15 MAI	SOIREE CODE DE LA ROUTE AFR	20 H 30	MILLE CLUB
DIMANCHE 17 MAI	VIDE GRENIER SOU DES ECOLES	8 H-18 H	AIRE DE PIQUE NIQUE
DU JEUDI 21 AU DIMANCHE 24 MAI	VOGUE	JOURNEES	MILLE CLUB
JEUDI 21 MAI	CONCOURS DE BOULES ABC BOULES	18 H 00	TERRAIN DE BOULES

- Les articles des associations (au format d'une demi-page) sont à faire parvenir en mairie avant le 20 des mois pairs
- La rédaction de ces articles est laissée à l'initiative de chaque association.
- Lorsque vous souhaitez emprunter du matériel municipal, votre demande doit parvenir en Mairie 15 jours avant la location. Merci de respecter le matériel mis à votre disposition et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.



ECOLE DE MUSIQUE SEYSSUEL-CHUZELLES

CONCERT DE PRINTEMPS

L'Ecole de Musique de Seyssuel-Chuzelles vous invite à son
concert de printemps
vendredi 27 mars à 20 h 00 à la salle des fêtes de Seyssuel.

Au programme :

- ♪ Les prestations données par les élèves,
- ♪ les classes d'éveil et de solfège
- ♪ les différents ateliers (guitare, rock, jazz, traditionnel et variétés)
- ♪ en vedette américaine, l'Harmonie de Seyssuel-Chuzelles.

Venez nombreux.

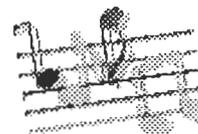
Tous les détails sur le blog de l'école de musique :

<http://www.seyssuelmusique.canalblog.com>

e.mail : ecole.seychu@free.fr



2009



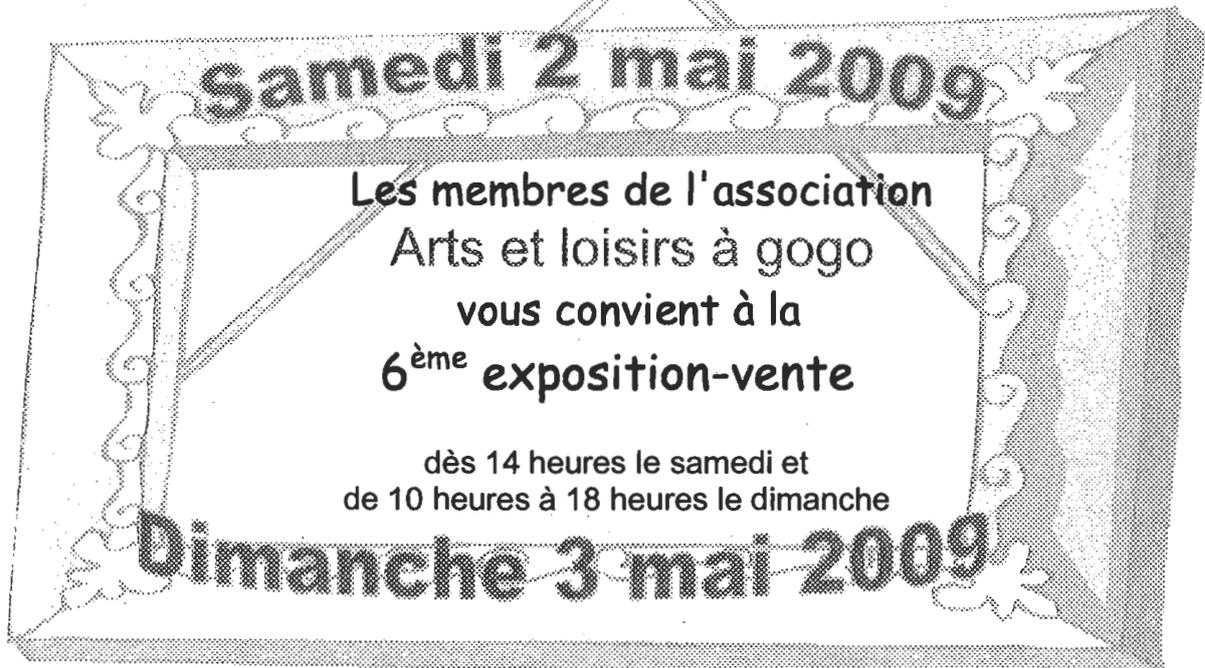
Nos prochains rendez-vous

Concert : Vendredi 3 Avril 2009 - Eglise de Chuzelles 20h30

Répétition « Portes Ouvertes » : Samedi 25 Avril 2009 - Mille Clubs Chuzelles
14h30-17h30 - Venez nombreux nous rencontrer



EXPOSITION



TENNIS CLUB VILLETTE DE VIENNE



Nous organisons le
**Dimanche 26 Avril 2009, une
Rencontre de doubles
« Tirés du chapeau ».**

Cette manifestation est ouverte à tous, adhérents ou non.

Vous avez déjà tenu une raquette ? Regardé un match à la télé ? Joué sur la plage ?
Vous avez entre 10 et 100 ans ?

Alors rendez-vous au club à partir de 10h30.

Possibilité de déjeuner sur place.

Inscriptions par mail tcvienne@free.fr ou au 06.16.32.66.34 avant le 20 Avril 2009.



C.F.A.L. : CONTOURNEMENT FERROVIAIRE DE L'AGGLOMERATION LYONNAISE.

PARIS – 21 janvier 2009 : Merci pour votre soutien !

Nous remercions tous les participants de cette expédition sur la capitale : levés très tôt, présents sur le parvis, rentrés très tôt le lendemain.... Et toujours présents aujourd'hui !

PREFECTURE DE REGION - LYON – 3 mars 2009 :

Ce 3 mars, en début de soirée, nous a été communiquée l'information concernant la décision relative au contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise.

A l'issue du comité de pilotage réuni à LYON, M. Jacques GERAULT, Préfet de Région, a annoncé l'abandon des hypothèses des 3 fuseaux transitant par le Pays Viennois, via les vallées de la Sévenne, de la Véga, et par le plateau de l'Amballan.

Quatre tracés restent désormais à l'étude :

Dans la vallée de l'Ozon :

- A 46 - Sibelin nord, 1,4 milliard d'euros – 22 km
- Plaine d'Heyrieux – Sibelin Nord, 1,4 milliard d'euros – 24 km ;
- A 46 – Sibelin Sud, 1,5 milliard d'euro – 27 km ;

M. le Préfet a toutefois confirmé que la variante A 46 Sibelin Sud n'avait que peu de chances d'être retenue, « ce fuseau faisant l'objet d'avis défavorables »...

Et, le tracé le plus à l'est :

- Jumelage Ligne à Grande Vitesse –Valloire, 2,8 milliards d'euros – 62 km

M. le Préfet a précisé que les avantages et inconvénients de chaque fuseau seraient analysés pour aboutir au choix d'un seul dans l'année 2009...

Nous sommes certes heureux de ce dénouement qui préservera notre vallée mais, nous restons attentifs à l'avenir du projet. Dans le passé, nous avons déjà assisté à des revirements et nous nous devons de rester prudents.